

Mise en ligne : 22 avril 2014.  
Dernière modification : 2 juin 2020.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## Henri de LABORDE DE MONPEZAT (1868-1929)

par Joseph VALYNSEELE

(*Hommes et destins. Dictionnaire biographique d'Outre-Mer*, tome 6)

En complément :

Henri de Monpezat en politique

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Monpezat\\_politique.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Monpezat_politique.pdf)

Henri de Monpezat en affaires

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Monpezat-eco.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Monpezat-eco.pdf)

Au cours d'une interview publiée par la *Dépêche du Midi* le 16 octobre 1966, M<sup>me</sup> Claire Verne, fille d'une sœur de la première épouse d'Henri de Laborde de Monpezat, disait de celui-ci : « C'était un homme extraordinaire. Quelqu'un genre Léon Daudet. Il y avait en lui du pamphlétaire, du tribun, de l'orateur, avec un rien de condottiere. Il savait démolir quelqu'un d'un coup de patte. Il se battait fréquemment en duel. » Ce n'était pas trop mal le dépeindre. « Un homme échappé des romans d'Alexandre Dumas », est-il écrit dans l'un des nombreux articles publiés par la presse indochinoise au moment de sa mort. C'était le d'Artagnan de nos assemblées, dit un autre.

Né à Pau le 22 mars 1868, d'une famille béarnaise connue depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, fils d'Aristide de Laborde de Monpezat, négociant, qui fut maire de Pau de 1875 à 1881, Henri de Laborde de Monpezat avait fait de solides études classiques au Lycée de sa ville natale. Il y compta au nombre de ses condisciples le futur poète et romancier Paul-Jean Toulet.

Quelques années plus tard, tous deux font partie de la jeunesse dorée paloise. « Henri de Monpezat, écrit Jacques Dyssord dans son livre *L'aventure de Paul-Jean Toulet, gentilhomme de lettres* (Paris 1928), scandalisait l'opinion locale en même temps qu'il s'attirait la bienveillante attention de Jean-Paul Toulet dont, avec Joe Guillemin, le baron de Longueil et d'Astis, il était un des plus fidèles compagnons de fête. Une légende l'entourait. Ayant interdit, assurait-on, au 18<sup>e</sup> de ligne, dont la caserne était voisine, le passage d'un chemin privé lui appartenant, il s'aperçoit, un jour, que le régiment ne tient aucun compte de sa défense. Monpezat, furieux, se précipite sur le drapeau et en brise la hampe sur son genou. Quatre lieutenants le provoquent en duel. On se bat. Deux d'entre eux sont mis hors de combat. Cela fait un assez joli tapage. Les bonnes âmes vouent aux gémonies ce bouillant duelliste ainsi que son entourage immédiat. »

En 1894, à 26 ans, Henri de Laborde de Monpezat arrête qu'il est temps de penser aux choses sérieuses : il entre dans l'administration. Pour autant, il ne renonce pas à l'aventure : il demande un poste en Indochine. Le *Dictionnaire de bio-bibliographie générale, ancienne et moderne, de l'Indochine française* (Paris 1935), d'Antoine Cabaton, précise qu'il entra dans l'administration de l'Annam-Tonkin le 18 avril 1894 comme commis de résidence de 3<sup>e</sup> classe, fut nommé de seconde le 15 juillet suivant et envoyé à Tourane, qu'il demanda sa mise en congé sans solde le 2 novembre 1897. Henri de Laborde de Monpezat en a terminé avec l'administration. Il n'est pas allé aussi loin, il n'a pas choisi de vivre dans ce pays plein d'attraits et de mystères, riche de

promesses et de possibilités, pour y être un gratte-papier. Il ne s'y est résigné que le temps d'explorer le terrain.

Désormais, il part à la conquête de la fortune. Pas un instant, il n'est tenté par le négoce. Il lui préfère une vie rude, exposée aux périls, où il faut payer de sa personne. Henri de Laborde de Monpezat, ainsi, se fait chasseur et trappeur. Bientôt, une fois acquis un premier capital, il devient défricheur et agriculteur. En même temps, il s'occupe d'élevage de chevaux. Et puis, à tout cela, il ajoute l'exploitation de mines de charbon.

Mais, à peine ces entreprises diverses, situées au Tonkin et en Annam, commencent-elles de rendre que, déjà, il songe à autre chose. Au début de 1902, l'Annam-Tonkin doit élire un nouveau délégué au Conseil supérieur des colonies. Henri de Laborde de Monpezat décide de se présenter. Il se lance avec passion dans cette nouvelle carrière, parcourt le pays, s'adresse à ses électeurs. « C'était un beau spectacle que cet homme parlant à la foule, écrivit Y. K. dans un article de revue<sup>1</sup>. « Il lui suffisait d'apparaître à la tribune avec sa carrure gigantesque et son regard impérieux pour obtenir un silence et une attention que les autres avaient en vain sollicités. Aussitôt s'élevait, harmonieuse et chaude, caressante et terrible, prenante toujours, sa voix formée dès l'enfance aux cadences cicéroniennes. Le geste accompagnait la parole, naturel et sans apprêt... » Le siège est brillamment enlevé : Henri de Laborde de Monpezat obtient 716 voix contre 415 à Charles Halais, ancien résident-maire de Hanoï<sup>2</sup>, et 315 à Paul Devaux, avocat à Haïphong<sup>3</sup>.

À la vérité, c'était une fonction bien creuse que celle de délégué au Conseil supérieur des colonies. Organisme consultatif auprès du ministre des colonies, ce dernier, en fait, ne se réunissait jamais. Entre les mains d'Henri de Laborde de Monpezat, ce mandat, qui n'était rien ou presque, va acquérir importance et considération. Celui-ci ouvre sa porte largement à tous, reçoit les doléances, les transmet à qui de droit, s'inquiète de la suite donnée. Les indigènes ne sont pas exclus de sa sollicitude. Il les accueille également, les conseille et ne craint pas de les défendre. Très rapidement, il jouit auprès d'eux de la plus grande popularité.

Après quelque temps, arguant de sa qualité, il obtient d'être admis au Conseil supérieur qui deviendra plus tard le Conseil de gouvernement de la colonie, siégeant sous la présidence du gouverneur général de l'Indochine. « Ceux d'entre nous qui ont suivi les séances de cette assemblée, rapporte l'article de revue déjà cité, savent qu'elles

---

<sup>1</sup> Il ne nous est pas possible, malheureusement, de donner les références de cet article. Le texte nous en a été communiqué sans indication d'origine, ni de date et nos recherches à ce propos sont demeurées infructueuses. Intitulé « Henri de Laborde, marquis de Monpezat », il semble que celui-ci soit en fait de la plume de René Robin, résident supérieur au Tonkin. À de très légères variantes près, on y retrouve en effet le discours prononcé par ce dernier sur la tombe d'Henri de Monpezat, dont il était l'ami (voir plus loin).

<sup>2</sup> Charles-Émile Halais : successivement vice-résident maire d'Hanoï (1887-1889) — où une rue porta son nom —, résident à Xuan-day (Annam), puis premier résident-maire d'Haïphong où il accueille au printemps 1896 la Mission lyonnaise d'exploration du Sud de la Chine. Admis à la retraite, il est nommé en janvier 1897 président de la section Indochine de la Société de géographie commerciale de Paris, puis vice-président du Syndicat de la presse coloniale. Il tente à deux reprises de se faire élire délégué de l'Annam-Tonkin au Conseil supérieur des colonies, battu en 1898 par Lanessan et en 1902 par Monpezat. Vers cette époque, il devient vénérable d'une nouvelle loge maçonnique, L'Expansion française, composée en grande partie de coloniaux. Il enseigne en outre à H.E.C. et préside une association caritative, L'Aide maternelle. Officier de la Légion d'honneur le 1<sup>er</sup> janvier 1909. Administrateur de la Société française des distilleries de l'Indochine (SFDIC) de 1901 à 1910, il devient président en 1911 des Huileries et plantations de la Côte-d'Ivoire (reprises en 1920 par le groupe Rivaud-Hallet sous le nom d'Huileries africaines), puis en 1912 de la Cie générale de l'Afrique française (dissoute en 1931) et, la même année, administrateur de la Cie forestière de l'Afrique française opérant en Côte-d'Ivoire (absorbée en 1930 par les Scieries africaines). Il rentre en 1914 au conseil de la SFDIC mais décède au cours de l'été 1918 (*Le Figaro* et *Le Gaulois*, 28 juillet 1918)(A.L.).

<sup>3</sup> Paul Devaux se consolera en devenant administrateur des Eaux et électricité de l'Indochine (1909), de l'Indochinoise d'électricité, de l'Énergie électrique indochinoise et de la CCNEO (A.L.).

traînaient trop souvent dans la banalité et l'ennui jusqu'au moment où il entra. Mais, alors, elles s'animaient tout de suite... L'érudition de cet homme et sa connaissance des choses de ce pays étaient prodigieuses. Il étonnait les administrateurs les plus expérimentés et les plus avertis, par la précision de sa mémoire et l'étendue de son information... Certaines de ses discussions avec les chefs des grands services indochinois sont restées célèbres. Ce qui frappait les auditeurs, c'était... son absolue indépendance. Jamais, il ne se soucia de savoir s'il plairait ou déplairait. Il allait droit au but, sans peur et sans ruse. »

En 1905, Henri de Monpezat publie un volume de 358 pages intitulé *Deux années de délégation au conseil supérieur des colonies. Annam-Tonkin*. Dans le même temps, il fait ses premiers pas dans le journalisme. Il donne des articles à *l'Avenir du Tonkin*, au *Courrier d'Haiphong*. Il envoie des correspondances indochinoises au *Temps*, au *Journal des débats*. Et puis, de 1908 à 1910, il dirige *l'Indépendance tonkinoise*, pendant une absence du titulaire.

Devenu délégué de l'Annam-Tonkin, Henri de Monpezat prend l'habitude de voyages périodiques en France. Il veut qu'on le connaisse à Paris. Il souhaite s'y ménager des appuis. Ces séjours en France, par ailleurs, lui permettent d'intervenir de côté et d'autre en faveur de ses mandants.

Il en profite pour fréquenter les cafés à la mode. Sa présence n'y passe pas inaperçue. Il ne tarde pas à s'y faire des amis. « Henry de Bruchard, raconte Armory dans son livre *Cinquante ans de vie parisienne* (Paris 1943), appartenait à ce groupe qu'au *Napoléon* et au *Cardinal* on désignait sous le nom des Mousquetaires et qui comprenait le bon Thomeguex, célèbre par sa fameuse rencontre avec le chevalier Pini, Laberdesque, Montpezat (sic)... Je crois bien que c'est ce... Montpezat, de si grande allure qu'il paraissait oublié, lui aussi, des siècles précédents, qui amena un soir d'été à la terrasse du *Napoléon* une curieuse jeune femme que tous considéraient avec émotion, bien qu'elle ne fut point particulièrement belle. Son costume était simple. Elle semblait gênée en ses atours. Et l'on m'expliqua que cette jeune femme, qui devait repartir le lendemain, vivait ordinairement habillée en guerrier arabe. Elle nous parla de l'Afrique, des Portes du désert de sa rencontre avec les grands chefs français, simplement, sans aucune affectation, comme s'il s'agissait d'une autre. Il arriva que, près de nous, un consommateur, s'irritant contre son chien dont la laisse s'était prise autour du pied de son guéridon, se mit à le frapper brutalement. Alors, notre compagne qui, en dépit de ses récits merveilleux, me paraissait bien incolore, se dressa soudain avec, dans les yeux, une flamme ardente qui modifiait aussitôt sa physionomie et se mit à arrêter le brutal propriétaire du chien, en s'écriant : celui qui frappe injustement un bête insulte le ciel ! Je m'étonnai, craignant une réplique vive du monsieur ainsi pris à partie et la riposte, plus vive encore, de Montpezat. Il n'en fut rien. Le consommateur préféra payer et s'en aller, sachant peut-être de quels redoutables épéistes se trouvait entourée celle qui le gourmandait si furieusement. Elle se tourna vers moi, souriante, apaisée. "Ils ne vous ont peut-être pas dit, fit-elle, que je suis musulmane" ... C'était Isabelle Eberhard. »

À Paris, Henri de Monpezat retrouve son ami Paul-Jean Toulet, presque célèbre déjà. Celui-ci l'introduit dans le monde des écrivains et des artistes. « Curnonsky, dit plus simplement *Curne*, note Léon Daudet au chapitre *Le restaurant Weber* du t. IV de ses souvenirs intitulé *Salons et journaux* (Paris 1920), joint à l'esprit d'observation le don de la déformation en cascade des mots et des éblouissants à-peu-près. Cette facilité prodigieuse, renversante, plongeait dans l'extase le commandant Hourst et le savant voyageur Montpezat (sic). » Un peu plus loin, Daudet parle de Montpezat plongé dans ses considérations coloniales... et de Toulet rempli d'aperçus et d'axiomes acides, à la façon de La Rochefoucauld.

Et puis, par l'intermédiaire de Léon Daudet très probablement, Henri de Laborde de Monpezat noue des relations dans les milieux d'Action française, avec lesquels, d'emblée, il se trouve des affinités. « Un soir de l'hiver de 1913, rapporte l'auteur de

l'article de revue, cité à différentes reprises, nous sortions vers minuit de l'Institut d'Action française, rue Saint-André-des-Arts, et nous remontions le boulevard Saint-Michel en continuant la discussion... Notre bande était conduite par Henri Vaugeois, l'un des fondateurs de la Ligue... Il pleuvait et, pour nous mettre à l'abri, Vaugeois nous entraîna au café d'Harcourt, situé juste en face du Lycée Saint-Louis... Il y fut accueilli par un énorme vive le roi ! suivi d'un Ohé ! Vaugeois, poussé par un buveur solitaire, assis à la droite du tambour qui donnait sur le boulevard Saint-Michel. C'était Henri de Laborde de Monpezat, colon en Indochine, venu en congé en France et qui avait débarqué à Paris la soir même. »

En 1913, à la faveur de l'un de ses séjours en France, Henri de Monpezat publie un second ouvrage : *Le roi de France plutôt que le roi de Prusse. Réponse à MM. Marcel Sembat<sup>4</sup> et Charles Maurras* (Paris 1913, 383 p.).

Le volume analyse avec beaucoup de limpidité le système politique de la France à la veille de la guerre de 1914-1918 et examine les solutions susceptibles de porter remède aux tares que présente celui-ci. L'auteur est tout prêt à se rallier à la monarchie défendue par Maurras. Mais, pour un certain nombre de raisons, il ne croit pas que celle-ci puisse jamais être rétablie. À son défaut, il préconise un régime présidentiel avec mandat de vingt ans ou, mieux encore, à vie.

Lors de ce même séjour à Paris, la France est à quelques mois des élections législatives. Henri de Monpezat se sent fort tenté par une candidature dans quelque circonscription métropolitaine, en Béarn par exemple. Il y renonce finalement et décide de se présenter en Cochinchine qui, à l'encontre de l'Annam et du Tonkin, possède une représentation à la Chambre des députés, comme quelques vieilles colonies, Réunion, Sénégal, Algérie, etc.

Henri de Monpezat a pour adversaire Ernest Outrey, résident supérieur au Cambodge. La lutte est épique. Monpezat accuse son concurrent d'utiliser les millions de la caisse royale cambodgienne pour financer sa campagne, de recevoir de l'argent de firmes allemandes et chinoises. Outrey brandit un volume de Frédéric Masson, *L'affaire Maubreuil* où — l'histoire se passe en 1814 — il est question d'Armand de Polignac et d'autres Français au service russe, Montpezat et Rapatel... et interroge : « Le marquis émigré qui combattit contre sa patrie dans les rangs des alliés serait-il l'ascendant du candidat tonkinois à la députation de Cochinchine ? » Monpezat, tout aussitôt, met au défi son concurrent d'établir qu'il existe le moindre lien de parenté entre lui et l'ancien officier russe<sup>5</sup> et, si gueux soit-il, offre à qui pourra établir qu'il est apparenté au dit officier russe, une somme de 20.000 piastres prélevée sur ses propres deniers, sans qu'il ait à subir la honte de recourir aux Allemands et aux Chinois<sup>6</sup>.

Le siège est emporté par Outrey, mais a bien peu de voix près : celui-ci en a recueilli 1.107 contre 984 à son adversaire. Monpezat a obtenu la majorité dans la ville de Saïgon : 714 voix contre 697 à Outrey, ce qui permet à l'*Opinion*, qui a mené campagne en sa faveur, de titrer le 12 mai 1914 : « M. de Monpezat, député de Saïgon ». Le lendemain de la consultation, les adversaires se rencontrent sur le pré, à l'épée. Monpezat, cette fois, est le gagnant : Outrey a été touché au bras et au ventre. La guerre qui, bientôt, éclate va apaiser les passions.

Alors que cette dernière est près de s'achever, au début de septembre 1918, tel un coup de tonnerre, un drame affreux s'abat sur Henri de Monpezat. Celui-ci vient d'acquiescer la douloureuse certitude de son infortune conjugale : divorcé de sa première en 1916, il s'est remarié au Tonkin en 1917. Les circonstances font que, quelques heures plus tard à peine, il rencontre sur son chemin le séducteur, un capitaine, du nom de Joseph Domenach, membre d'une commission économique envoyée en Indochine

---

<sup>4</sup> Marcel Sembat venait de publié un volume intitulé *Faites un roi, sinon faites la paix* (Paris 1913, 280 p.).

<sup>5</sup> Voir l'*Opinion* du 12 mai 1914.

<sup>6</sup> La *Volonté indochinoise*, 28 juillet 1928.

trois ou quatre mois auparavant. Une discussion s'engage entre les deux hommes. Le ton monte. Monpezat sort le pistolet qu'il porte toujours sur lui. Un coup part. Grièvement blessé à l'abdomen, le capitaine meurt quelques heures plus tard. Henri de Monpezat est mis en état d'arrestation, puis écroué. L'affaire passe en justice dès la fin du mois de novembre suivant : le verdict est une condamnation à cinq ans de prison avec sursis.

Henri de Laborde de Monpezat a assuré personnellement sa défense.

En terminant son plaidoyer, il a déclaré : « Je suis décidé à vivre dans le silence et dans l'ombre... Mes ressorts sont brisés. La vieillesse solitaire me hante... J'avais une situation, une certaine popularité. Dans le naufrage de ma vie, je ne suis plus qu'une épave. » Ce qui, pour quiconque, eût été vrai, ne devait pas l'être pour l'homme hors du commun qu'était Henri de Monpezat. Certes, en 1919, il n'est pas réélu au Conseil supérieur des colonies. Mais, le débordement de vie qui est en lui, une autorité naturelle, les attachements qu'ont suscités son cœur très large sous le couvert des violences verbales, bientôt, ont raison du destin contraire.

Sa signature, peu à peu, réapparaît dans la presse indochinoise. En 1924, il retrouve son siège au Conseil supérieur des colonies. La même année, il crée son propre journal, un quotidien, la *Volonté indochinoise*. Chaque jour, désormais, tel le Maurras ou le Daudet de l'Indochine, il va redresser les torts, dire leur fait aux puissants, ceux de France, comme ceux de la colonie. En regard, des dessins féroces prêtent main-forte à ses articles. La campagne qu'il mène contre Alexandre Varenne, gouverneur général à l'époque du Cartel des gauches, fait à celui-ci la vie proprement impossible. On pourrait, à partir de ses chroniques quotidiennes, réaliser un assez joli petit dictionnaire satirique du personnel politique de la Troisième République. Un échantillon suffira à donner une idée de ce que serait celui-ci : « Sarraut n'est pas un homme : c'est un haut-parleur. La pensée ne l'a jamais préoccupé qu'à un seul point de vue. Cette pensée sera-t-elle conforme au sentiment du public ? Sera-t-elle applaudie ? Cela est indispensable. Ce qui ne l'est nullement, c'est la sincérité de l'orateur. Savoir donner à chaque bête de son foin. Ne contrarier personne. Voilà pour le fond. Quant à la forme, c'est une grandiloquence sublime, toujours et à propos de tout, s'agirait-il de la réfection d'une pissotière. »

Henri de Monpezat, désormais, est un homme riche. Ses diverses entreprises, au fil des années, ont prospéré. Son domaine agricole dépasse les 15.000 ha : des rizières, des plantations de caféiers pour l'essentiel. Il s'est fait construire, boulevard Carnot, l'une des grandes avenues d'Hanoï, une belle et vaste demeure.

Mais, ses jours, à présent, sont comptés. Au début de l'été de 1929, Henri de Laborde de Monpezat est contraint de subir une intervention chirurgicale. Il meurt des suites de celle-ci, quelques semaines plus tard. Cette disparition brutale provoque une vive émotion dans toute l'Indochine.

Dès que la nouvelle en est connue, les télégrammes de condoléances affluent au domicile du défunt. Celui du gouverneur général, Pierre Pasquier, exprime son « profond regret de voir disparaître un homme qui a toujours mis son activité et son expérience avertie à la défense ardente et passionnée de l'Indochine, qu'il a profondément aimée<sup>7</sup> . » Toute une journée, une véritable foule, où les Asiatiques, Annamites et Chinois, figurent très nombreux, défile dans la chapelle ardente où a été exposé le corps du défunt. Durant près d'une semaine, des articles lui sont consacrés dans toute la presse indochinoise. En métropole, le *Temps* du 30 juillet 1929 annonce l'événement en ces termes : « Une personnalité de premier plan, qui a joué un grand rôle dans l'évolution de l'Indochine au cours des huit dernières années, vient de disparaître. M. de Monpezat est décédé, vendredi dans la soirée, à Hanoï à la suite d'une syncope cardiaque. Il était âgé de soixante ans. M. de Monpezat était malade

---

<sup>7</sup> L'*Avenir du Tonkin*, 29 juillet 1929.

depuis une quinzaine de jours. Arrivé à la colonie en 1893, M. de Monpezat fut pendant vingt-six ans, sauf une interruption de 1918 à 1924, délégué de l'Annam au Conseil supérieur des colonies, Il était à la tête d'importantes entreprises agricoles et d'élevage, qu'il avait créées en Annam et au Tonkin. Il avait mené dans la presse locale, notamment dans son journal, la *Volonté indo-chinoise*, des campagnes retentissantes.

Les obsèques d'Henri de Laborde de Monpezat sont grandioses. Un détachement de la garde indigène rend les honneurs. Les autorités civiles et militaires sont présentes en grand nombre. La cérémonie religieuse se déroule à la cathédrale d'Hanoï. La messe de funérailles est célébrée par Mgr Pierre-Marie Gendreau, vicaire apostolique à Hanoï. Celui-ci donne ensuite l'absoute. Au cimetière, M. René Robin, résident supérieur au Tonkin, représentant le gouverneur général, retrace longuement la carrière du défunt, dont il était l'ami. Quatre autres discours sont prononcés par des personnalités diverses. Quelques années plus tard, le nom d'Henri de Monpezat sera donné à l'hippodrome d'Hanoï.

Extraites de l'un des nombreux articles publiés au moment de sa mort, ces quelques lignes définissent assez bien ce que, pour l'essentiel, fut l'action d'Henri de Laborde de Monpezat durant les vingt-sept années de sa carrière publique en Indochine : « On peut ne pas partager toutes les idées du défunt, mais il ne se trouvera personne pour contester sa puissante personnalité, une personnalité qui, ... en Indochine, a rendu des services dont sa disparition seule donnera toute la mesure. Le rôle d'opposition, dans la vie publique, est un rôle ingrat, parce qu'en quelque sorte négatif : on ne voit pas ce qu'il produit, on ne se rend pas compte des abus, des injustices qui se commettraient, sans le contrôle vigilant des minorités ou sans l'action personnelle, en un pays dépourvu d'institutions, comme le nôtre, d'hommes de la trempe de M. de Monpezat <sup>8</sup>. »

Dans son testament, Henry de Laborde de Monpezat avait exprimé le vœu que son cœur repose en terre béarnaise. Ce souhait devait être réalisé le 10 septembre 1968. Il le fut avec une solennité, un appareil que l'intéressé n'aurait pu espérer : entre-temps, son petit-fils avait épousé la princesse héritière de Danemark. Une cérémonie religieuse, tout d'abord, se déroula en l'église Saint-Martin de Pau. À l'issue de celle-ci, l'urne contenant le cœur d'Henri de Laborde de Monpezat, ramenée d'Indochine quelques années plus tôt, fut remise au maire de Pau, M. Louis Sallenave, par les deux fils du disparu, Jacques et André, nés de sa première union, accompagnés du prince Henrik de Danemark, fils du second, au cours d'une réception donnée à l'hôtel de ville. Placée momentanément dans un monument provisoire, installé sous le portrait du maréchal Bernadotte à la mairie de Pau, l'urne allait, par la suite, être déposée dans la sépulture de la famille de Monpezat, au cimetière de Pau : une plaque apposée sur la tombe commémore l'événement.

---

<sup>8</sup> *France-Indochine*, 28 juillet 1929.